



## Appel suite décision JAF

-----  
Par Koko

Bonjour,

J'ai fait appel d'une décision JAF. L'appel est donc en cours, les conclusions entre avocats s'échangent.

J'aimerais savoir s'il est possible d'annuler l'appel s'il vous plaît ?

Aussi, j'aimerais savoir si je devrais AUTOMATIQUEMENT rembourser les frais d'avocat de la partie adverse ou si celui-ci doit faire l'objet d'une demande ?

Merci de vos réponses